



## Commerçant visa conseil! merci!

Par **lostinparis**, le **04/09/2013** à **02:41**

Salut ,

J'espère vraiment que quelqu'un peut me donner des conseils ou au moins me diriger dans la bonne direction parce que je n'ai aucune idée de ce que je dois faire. Aussi, je m'excuse pour mon mauvais français à l'avance !

Quoi qu'il en soit , l'année dernière j'étais à Angoulême avec un visa assistant d'enseignement pour la deuxième année . Je voulais démarrer une entreprise et la préfecture locale m'a attribué un visa commerçant . Malheureusement , l'idée d'entreprise n'a jamais été réalisé grâce à un marché saturé et sur ??un manque de capitaux . Je ne comptait pas sur l'idée de mes espaces de vie ou de salaire parce que je suis un écrivain indépendant pour les sociétés anglophones.

SO , je l'ai laissé à ce que l'année avançait. J'ai déménagé à Paris en Mars et Neuilly en mai, après avoir passé quelques mois à la maison après avoir quitté Angoulême en décembre . Mon visa se ??terminait la première semaine de septembre et a visité la préfecture de Nanterre pour le renouveler en Juillet. J'ai eu plusieurs réunions pour comprendre ma situation. Ils ne semblent pas savoir quoi faire avec moi . La dernière réunion a eu la semaine dernière et ils m'ont dit que je besoin d'un Avis d' imposition et un revele de mon compte bancaire .

Je n'ai jamais reçu les documents de l'impôt sur quoi que ce soit à Angoulême que j'étais là-bas plus d'un an de travail en toute légalité. Aussi, en tant que pigiste travaillant pour des sociétés américaines je paie des impôts en Amérique , donc je ne pense pas que j'avais besoin de s'inscrire. Cela dit, je suis allé à l'endroit d'impôt aujourd'hui de s'inscrire pour 2011 et 2012 . Je suis tellement confus , parce que cela devrait-il pas être fait automatiquement ? Aussi, dois-je déclarer ce que j'ai fait pour les entreprises américaines , même si j'ai payé des impôts sur les Etats-Unis?

Aussi, mon compte bancaire français est un gâchis parce que je ne l'utilise jamais car je suis toujours payé par mon américain. Si je leur montre mon relevé , ils sont pour certains de ne pas aller à m'accepter .

Je suppose, j'ai juste besoin quelques conseils sur la façon d'obtenir avec succès la préfecture de tomber en amour avec moi et m'acceptent comme un commerçant pour une deuxième année à Neuilly . Or , il ya une autre option pour moi si je veux travailler comme pigiste ? Que puis-je faire à ce sujet des documents que je n'ai pas bien ? Toute aide serait vraiment appréciée! Merci !

Par **Calou0**, le **09/09/2013** à **15:55**

Bonjour,

Vous allez nécessairement rencontrer des difficultés avec le renouvellement de votre titre de séjour commerçant dans la mesure où votre société n'a en réalité pas fonctionné.

Pour obtenir un renouvellement, il faudrait que vous puissiez démontrer que vous gagnez votre vie grâce à votre activité de commerçant, raison pour laquelle la Préfecture vous demande votre relevé d'imposition.

Pour ce qui est de l'imposition, je vous conseille de joindre votre centre des impôts afin de leur demander de vous envoyer un avis d'imposition et de leur poser vos questions.

dans tous les cas, vous aurez les plus vives difficultés à faire renouveler votre titre de séjour commerçant.

Bien cordialement,

Pascale LAPORTE  
Avocat à la Cour